

Coopération et intégration Perspectives panaméricaines

LA COOPERATION PANAMERICAINE EN QUESTION

François TAGLIONI

Institut de recherche pour le développement (IRD), UR 029

PRODIG (UMR 8586 CNRS)

Université d'Artois

Jean Marie THEODAT

Université Paris I,

PRODIG (UMR 8586 CNRS)

Flux et mutations dans les relations panaméricaines

Depuis la fin de la guerre froide, le cadre de référence à l'analyse que pouvait offrir l'opposition des blocs a cédé la place à une dialectique plus fine où entrent en compétition des alliances régionales fondées sur des solidarités de marché, comme si l'économie prenait sur la géopolitique une revanche de structure et de perspective pour la recomposition du monde. La chute du mur de Berlin et la dissolution de l'empire soviétique qui s'en est suivie ont fait tomber plus d'une barrière. Cela s'est traduit par une intensification des échanges, entraînant un bouleversement des marchés. Néanmoins, ce mouvement d'ensemble ne se fait pas sans frein ni tous azimuts : une redistribution des cartes s'opère, des regroupements régionaux se font jour, conduisant à une concentration particulière des flux en certains points dont la centralité rayonne sur le reste de la planète.

Selon l'échelle adoptée, une hiérarchie se dégage où l'on peut voir apparaître, à petite échelle, trois grands centres d'impulsion de la mondialisation en cours : l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique et l'Asie de l'Est. L'Union européenne fonde l'approfondissement de son intégration sur un idéal de paix entre les nations, de solidarité entre les économies et d'intégration des marchés. Cette construction, malgré les difficultés suite au désaveu de la constitution par les Français et les Néerlandais, semble retrouver de l'allant avec la signature d'un traité

simplifié à Lisbonne en novembre 2007.

En Amérique du Nord, en même temps que s'approfondissent les relations économiques entre les trois nations signataires, les États-Unis d'Amérique édifient un mur pour empêcher le passage des migrants clandestins en provenance du Mexique voisin. Ce sont davantage des intérêts commerciaux et économiques croisés que des perspectives politiques communes qui ont été le motif principal de l'intégration régionale. Les inégalités sont encore fortes entre, d'une part, les États-Unis d'Amérique et le Canada qui comptent parmi les nations les plus riches et les plus puissantes de la planète, et, d'autre part, le Mexique, un État fédéral dont les composantes les plus pauvres, le Chiapas par exemple, présentent les caractéristiques des pays les moins avancés (PMA). L'Aléna offre la perspective d'une fusion des marchés mais n'envisage aucune union politique ni de liberté de passage aux frontières des travailleurs.

En Asie orientale l'organisation régionale des échanges répond encore à des considérations qui rappellent le dispositif antagonique de la Guerre froide. L'étroite imbrication de leurs économies pousse ces pays à multiplier aujourd'hui les accords de libre-échange¹. Néanmoins, l'union commerciale bute sur la place de la Chine qui ne peut être un partenaire ordinaire.

Le décollage économique du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan et de Hong Kong a très tôt placé cette région dans une dynamique de croissance qui n'a pas diminué depuis plus de trente ans, touchant par vagues successives des pays dont les performances économiques et la vigueur du développement ont tellement étonné que l'on parle de dragons pour les désigner. Même si la primauté du Japon ne fait pas de doute dans cette partie du monde, la montée en puissance de la Chine est un fait majeur à considérer : tout en inspirant bien des inquiétudes à ses voisins, en particulier à Taïwan, l'île rebelle, la Chine offre des perspectives de croissance qui polarisent et donnent une cohérence à la vitalité de l'économie régionale.

Les autres régions du monde connaissent des processus d'intégration des marchés à des degrés divers de complexité des perspectives. En Amérique du Sud le Mercosur (Marché commun de l'Amérique du Sud), la CEI (Communauté des États indépendants) rassemble les anciens membres

¹ Sur l'intégration régionale en Asie orientale voir ces deux ouvrages Pelletier, P., 2004 et Taillard, C., 2004

de l'URSS défunte, l'Ansea (Association des nations du Sud-Est asiatique), la SAARC (Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale), en Afrique quatre organisations régionales tentent de fédérer à une échelle moyenne les perspectives économiques de pays groupés ayant déjà des habitudes de gestion ou une culture communes : au nord, le fantôme de l'UMA (Union du Maghreb arabe), à l'ouest la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), survivance de l'Ancienne AOF, au sud la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) dominée par l'Afrique du Sud, au centre enfin l'UDEAC (Union douanière et économique de l'Afrique centrale), avatar de l'ancienne AEF française. Il existe bien d'autres intégrations régionales et la tendance est maintenant à la création de regroupements interrégionaux du type accord-cadre de coopération comme entre l'Union européenne/Mercosur et l'éventuelle future ZLEA (Zone de libre-échange des Amériques).

Toutes ces organisations régionales ne sont néanmoins pas réductibles à un seul modèle et ne visent pas les mêmes objectifs (Taglioni 2005). Mais ces divers accords sont la preuve que l'impulsion donnée par les États-Unis, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, en faveur de l'ouverture des marchés, d'une part, de l'établissement de la primauté de la règle de droit dans les relations commerciales, d'autre part, a fini par s'imposer comme la toile de fond des relations internationales des vingt dernières années.

Cet ouvrage se propose de rendre compte des dynamiques à l'œuvre dans les relations complexes qu'entretiennent les territoires de la Caraïbe et de l'Amérique latine avec les États-Unis et avec les autres acteurs du système monde. Ces liens, qu'ils soient historiques, économiques, politiques ou culturels inscrivent les populations latino-caribéennes dans des dialectiques spatiales qui les ont longtemps réduites au statut de spectateurs d'un destin qui se jouait ailleurs, hors de leur portée, puisque rejetées à la périphérie des *Empires*.

L'idée d'une perspective panaméricaine n'est pas nouvelle dans la dynamique territoriale du Nouveau Monde. Elle apparaît dès les premières décades ayant suivi les indépendances. C'est par une volonté de se démarquer de l'Ancien Monde, de l'Europe en particulier, que les pères fondateurs des nouvelles Républiques américaines préconisèrent, dès le début du XIXe siècle, une union formelle devant englober toutes les nations nouvellement libérées du régime colonial. Mais les intérêts des Américains

du Nord et des Américains du Sud n'étaient pas les mêmes, les premiers étaient dans une dynamique conquérante, les autres étaient sur la défensive.

En 1826, Simon Bolivar réunit à Panama les représentants des différents pays nés de la chute de l'empire espagnol, dans l'idée de les fédérer en une seule nation. Son projet échoua devant les particularismes régionaux et l'émiettement à l'œuvre dans les différentes parties de l'empire, à toutes les échelles de la société, et qui devait conduire à des irrédentismes, des turbulences, des rectifications sanglantes de limites aux confins des différents pays. L'union parut difficile également entre la dynamique industrie des États-Unis d'Amérique, les États du Nord du moins, et l'agriculture extensive des pays de La Plata, par exemple. La déclaration de Monroe (1823) renforça l'idée d'un intérêt spécifique des États américains à se prémunir contre les prétentions coloniales européennes, mais c'était pour mieux affirmer les ambitions nouvelles des États-Unis comme une tutelle alternative au retrait des anciennes métropoles. L'idée du panaméricanisme entra en sommeil jusqu'à ce que, à la fin du siècle, en 1890, se mît en place l'Union panaméricaine en (UPA), qui devint la première instance chargée de la régulation des échanges commerciaux entre les pays indépendants des Amériques.

En 1948, à la conférence de Bogota, l'UPA se transforma en Organisation des États Américains au sein duquel les États-Unis exercèrent un ascendant sans limite sur les autres membres. Dans le but d'aider à sortir du sous-développement le sous-continent, fut fondée également la Commission Economique pour l'Amérique Latine, chargée de trouver une solution aux trois défis qui caractérisent la scène régionale : le morcellement politique, le développement dépendant et les fortes inégalités de distribution des richesses, des hommes et des infrastructures. En 1984, la CEPAL se transforma en CEPALC, avec l'intégration dans son programme des pays caribéens. Mais l'idée reste la même : faire bloc pour peser sur les termes de l'échange, modifier les rapports dans le marché international et faire valoir les intérêts d'une région qui a des avantages spécifiques par rapport au reste du monde.

L'évolution récente des relations internationales et la mondialisation changent les perspectives panaméricaines : de nouvelles lignes de forces apparaissent dans l'organisation de l'espace américain, ce qui entraîne une remise à jour des rapports établis, ce dont témoigne la difficulté qu'éprouvent les États-Unis d'Amérique à convaincre leurs partenaires pour la création de la ZLEA. Le renouvellement de la convention de Cotonou (qui lie l'Union

européenne avec les pays de la Caraïbe, du Pacifique et d'Afrique), la remise en cause par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de certains avantages commerciaux dont bénéficient les producteurs de bananes et de sucre, la remise en question du rôle des "jumelles de Bretton Woods", la Banque Mondiale et le FMI (que le Venezuela a quitté depuis 2006) sont autant de signes de tensions entre la principale économie des Amériques et ses partenaires les plus immédiats. Cette redistribution des lignes de force laisse présumer une logique réticulaire qui oblige à des réaménagements de fond des politiques économiques et de l'intégration régionale.

La coopération régionale est toujours une alternative à la guerre ou au conflit. Un des préalables fondamentaux à la coopération régionale est l'intérêt que peuvent trouver deux pays à coopérer plutôt qu'à se faire la guerre, cette attitude paraissant préférable en vue d'atteindre leurs objectifs selon leurs intérêts bien compris. Cette dynamique nouvelle trouve sa porte certains pays, partageant des intérêts communs, à la coopération autour d'un fleuve, d'une mer, d'un lac, d'une forêt, de ressources naturelles. Cela entraîne une mise en partage et en connexion des réseaux fluviaux, maritimes, mais surtout des infrastructures ferroviaires, routières, d'adduction d'eau potable, d'électricité, crée autant de synergies que cherche à valoriser la coopération régionale. Ces espaces communs constituent un "capital spatial"². Par exemple, l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (Iirsa), promue par le Brésil et qui émane des États sud-américains, regroupe les différents organismes financeurs d'infrastructures en Amérique latine. C'est sans doute un bon exemple d'initiative qui œuvre dans le sens de la valorisation du capital spatial comme socle de la coopération régionale.

Cette dynamique introduit également une contradiction latente dans les politiques d'aménagement qui privilégiaient, jusqu'à récemment encore, l'intégration nationale par le biais d'une politique de conquête des marges, de consolidation des frontières qui pouvait paraître comme un défi lancé aux voisins, plutôt qu'une invitation à la rencontre, ou à la coopération transfrontalière. Dans ces conditions, l'intégration continentale panaméricaine représente une gageure. Il a fallu, pour ainsi dire, totalement inverser les paradigmes territoriaux : ne plus voir le territoire national comme un bastion, mais comme un espace-ressource qui ne servira le

2. Voici ce qu'en dit Philippe Hugon : "Pour que des territoires aient entre eux des échanges il faut qu'existent des infrastructures interconnectantes physiques ou transactionnelles et donc un capital spatial" (Hugon, 2003).

développement national que s'il est capable de s'ouvrir en s'articulant au reste du monde, à commencer par les territoires circonvoisins.

Dans la dynamique panaméricaine actuelle et à venir, les réseaux comptent plus que la proximité spatiale, mais le renforcement des relations de proximité constitue une étape inévitable, de toute politique d'intégration. L'exemple de la Caraïbe insulaire semble illustrer l'alternative entre le réseau des connexions à distance qui se resserre, et le bloc des complémentarités vicinales qui renforce la cohésion entre les territoires limitrophes. On y voit encore les stigmates de divisions anciennes et les réticences liées à des divergences d'intérêt et la diversité des cultures au sein de la Méditerranée américaine.

La fin de l'exception caraïbe ?

La mondialisation en cours fait tomber une à une les barrières qui maintenaient encore isolés les éléments de cet ensemble disparate. Toutefois, ce n'est pas sans hésitations ni tiraillements qui nous semblent emblématiques des défis qui se posent à tout le reste du continent.

A l'exception de Cuba, maintenue à l'écart par l'embargo imposé par les États-Unis, tous les pays de la région sont aujourd'hui engagés dans des processus de regroupements régionaux, mais ce ne sont pas forcément les mêmes. Ces processus expriment la volonté de profiter au mieux des avantages de la libéralisation des échanges en regroupant les forces vives de différents pays partageant des caractéristiques communes. Et pourtant, de multiples freins subsistent qui tiennent à la concurrence entre les économies et leur émiettement par rapport au principal partenaire : les États-Unis.

La proximité du grand voisin nord-américain, l'intégration progressive des marchés et les processus migratoires sont des facteurs clés dans la compréhension des processus à l'œuvre. Ils impliquent la formation de relations avec des étapes et des seuils qui concernent l'ensemble des pays. Cela crée le sentiment d'un bloc commun entre les dirigeants des principales nations sans pour autant faire disparaître tous les obstacles à une intégration accomplie.

Par ailleurs, la région est devenue l'enjeu d'une compétition accrue comme zone où transite une part importante des échanges entre les deux

océans entre les deux façades des Amériques, par le Canal de Panama et par l'isthme centraméricain. Ces échanges exercent un effet stimulant sur les relations entre des territoires caractérisés par une fragmentation coloniale qu'aucune tentative de rapprochement n'a réussi à fédérer à ce jour. Ce que l'histoire a réduit en miettes (la cohérence culturelle de l'archipel et du bassin caraïbe en général), la géographie se charge de le reconstituer, par étapes successives, selon une logique claire : tirer avantage de la proximité et de la complémentarité entre les îles pour développer les échanges et faire face aux défis communs.

Parmi ces défis, le plus urgent est la création d'une dynamique commune de sortie du sous-développement et d'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre. Dans une région aux standards déjà passablement faibles, eu égard à la moyenne des pays en voie de développement de l'Asie, Haïti fait encore figure d'exception tant les indicateurs des conditions économiques et sociales sont alarmants. Entre les performances des Départements Français d'Amérique, de Porto Rico et de Cuba dont le système de santé et d'éducation compte parmi les rares mais incontestables réalisations de la révolution, les Antilles présentent un niveau de vie moyen qui en fait de bons pays au regard des performances de certains pays africains ou sud-américains asiatiques. Mais Haïti se singularise par un indice de développement humain très faible, le plus faible de la Caraïbe insulaire.

Des intégrations disparates

D'un côté, nous assistons à un rapprochement entre les économies éparées qui composent la Caraïbe, de l'autre nous voyons se maintenir et se renforcer des mécanismes de protection, d'isolement des marchés et des sociétés fragmentées par de nombreux clivages sociaux et raciaux. A l'échelle des pays, les relations sont régies par des accords qui engagent les gouvernements et les poussent à se concerter de plus en plus pour des décisions de portées régionales, comme dans le cadre du CARIFORUM, du CAFTA-RD, de l'AEC, etc. A une échelle plus fine, nous voyons se mettre en place des mécanismes spontanés d'imbrication ou de rupture qui témoignent de l'action de lignes de forces sous-jacentes qui confortent, mais parfois aussi refoulent la tendance à l'intégration.

La mobilité accrue des hommes et des capitaux, la facilité des transports à bas coûts, et l'augmentation générale de l'offre de marchandises

ont fait croître considérablement les perspectives d'intégration régionale. Le décloisonnement des territoires, du fait des flux migratoires, de l'imbrication des économies voisines par la sous-traitance et les réseaux tissés entre les fournisseurs de services, et enfin les échanges culturels et intellectuels qui les accompagnent, coïncident également avec la multiplication des accords régionaux passés entre pays autrefois concurrents, désormais partenaires dans le cadre d'accords élargis qui les intègrent à des échanges avec l'Union Européenne ou l'ALENA.

La Caraïbe appartient au groupe des économies de petite taille, dont le marché est trop étroit pour permettre les économies d'échelle qui caractérisent les économies industrialisées et développées. On y trouve des territoires distincts, relevant d'autorités différentes ou se sont forgées des nationalités jalouses de leur autonomie, de leur indépendance. Il y a de vieilles nations aux racines précolombiennes, comme les États d'Amérique Centrale, des pays de vieille souche comme Haïti et la République dominicaine, première terre de colonisation européenne du Nouveau Monde, et un territoire associé aux États-Unis : Porto Rico. La Jamaïque est une ancienne colonie britannique mais dont le modèle de stabilité démocratique fait envie dans la zone. Cuba reste, malgré les vicissitudes de l'embargo américain un pays phare pour les nations latino-américaines qui y trouvent une certaine inspiration et un grand motif de fierté. Toute la région est devenue le champ de convergence de lignes de force qui, soit qu'elles y aboutissent, soit qu'elles la traversent, insufflent un regain de vigueur aux relations régionales.

Dans les îles, le schéma ancien d'un archipel hétérogène au sein duquel les populations, distinctes par leurs langues, leurs origines ethniques et leur autorité de tutelle, échangeaient davantage avec le reste du monde qu'entre elles, ne vaut plus. Une nouvelle dynamique se met en place, caractérisée par l'intensification des liens entre les îles et leur émergence comme un bloc solidaire, sinon unitaire. Cependant l'intégration de l'ensemble caribéen se fait le plus souvent dans des cadres à géométrie variable qui intègrent parmi les partenaires, le plus souvent, des pays occidentaux, soit comme membres de plein droit, soit comme facilitateurs des processus de rapprochement entre les nations éparses des îles.

La Caraïbe : une nouvelle frontière impériale ?

L'intérêt des États-Unis pour la région a commencé avec l'achat de la Louisiane à la France en 1803, puis de la Floride à l'Espagne en 1815. C'est-à-dire, avant la formulation de la Doctrine de Monroe, qui date de 1823. Cet achat offre tout à la fois l'accès aux bouches du Mississippi et aux rives de la Caraïbe. Il s'agit d'une conquête aussi importante sur le plan stratégique que celle de l'Ouest : le Mississippi donne accès à la gouttière centrale du continent qui se poursuit depuis le golfe du Mexique jusqu'au grand nord canadien, en passant par la région des Grands Lacs. La Caraïbe est alors le champ des rivalités coloniales entre les métropoles européennes dont la position est ébranlée par l'accès à l'indépendance des anciennes colonies (Haïti en 1804, le Mexique en 1810, le Vénézuéla en 1811, etc.). Les reculs successifs des positions européennes ouvrirent la voie aux États-Unis qui occupèrent systématiquement les postes abandonnés par les puissances métropolitaines, à commencer par la plus vulnérable : l'Espagne. Les guerres menées contre le Mexique ont permis la conquête d'autres terres circum-caribéennes, comme le Texas. La Caraïbe atteinte, les États-Unis continuèrent leur mouvement vers les côtes en direction du Pacifique. Les dernières années du XIXe siècle sont marquées par la construction du canal de Panama (1881-1914) et la montée de l'intérêt de la Caraïbe dans la perspective de percement de cette liaison transocéanique. Le passage par la Caraïbe se révéla une route concurrente de la traversée des grandes plaines encore parcourues de tribus indiennes insoumises. D'où l'intérêt de disposer de relais sûrs sur la route de Panama. L'intervention (contre l'Espagne) dans la guerre d'indépendance cubaine aboutit à la cession de Porto Rico et à l'indépendance de Cuba assortie en 1901 d'un amendement (Platt) qui accorde aux États-Unis un droit de regard dans les affaires intérieures de l'île comme s'il se fût agi d'une colonie. Dès 1903 est créée la base navale de Guantanamo, qui permet de surveiller les mouvements dans le canal du Vent entre l'île et Haïti. Il existe en 2007 une quarantaine de bases américaines dans la région, à Cuba, aux Bahamas, à Antigua, à la Barbade, aux Bermudes, à Trinidad-et-Tobago, aux Turks and Caicos, à Saint-Thomas, à Porto Rico et à Panama. La logique de ce dispositif est de contrôler et de garantir le trafic entre les deux océans qui est d'un intérêt vital pour les États-Unis. Cela fait des États-Unis un acteur majeur de toutes les politiques caraïbes.

Les pays de la Caraïbe occupent une situation stratégique doublement vitale : c'est le premier bastion de l'empire, le seuil par lequel se fait une grande partie des échanges vitaux à l'équilibre de l'ensemble. La Caraïbe voit transiter les échanges maritimes entre les deux façades atlantique et pacifique des États-Unis, et les deux tiers des importations

totales. Le Canal de Panama, construit et inauguré par les Américains en 1914 est devenu un élément essentiel pour le commerce mondial (5% du trafic). Les travaux d'élargissement commencés en septembre 2007 doivent doubler la capacité du canal et permettre le passage des super-cargos. Par ailleurs, la présence d'importantes ressources en hydrocarbures sur les deux plateaux continentaux, au large de la Louisiane, du Texas, du golfe du Mexique, au large du Venezuela, du Brésil et des Guyanes donne à la zone une valeur énergétique qui la fait comparer parfois au Golfe Persique.

A partir de l'idée que l'ouverture sur le marché mondial facilitera la convergence des prix des matières premières et des biens manufacturés dans un sens qui valoriserait les avantages et les atouts des pays en voie de développement, le programme d'investissement imaginé par les États-Unis a promu dans la région un modèle de développement capitaliste par des incitations fiscales propres à attirer les investisseurs étrangers. En 1982, le président Ronald Reagan prononça un discours connu comme la Déclaration de Santa Fé devant l'Assemblée générale de l'OEA. Ce fut le lancement l'IBC, L'Initiative pour le Bassin de la Caraïbe. Il s'agit, d'un programme de garantie des investissements, d'incitation aux échanges et de promotion industrielle des économies régionales, à l'exception de Cuba et du Nicaragua.

La réduction des barrières tarifaires et non tarifaires du fait de la signature des accords d'intégration régionale, la démocratisation des institutions politiques et la multiplication des échanges internes aux firmes multinationales installées dans la zone ont contribué au resserrement des liens entre les différents territoires et la principale économie de la région : celle des États-Unis. Ainsi, deux organisations régionales se recoupent ici. D'un côté le CAFTA-Rd (2005) qui regroupe les pays de l'isthme (Honduras, El Salvador, Nicaragua, Guatemala et Costa Rica) et la République dominicaine, de l'autre le CARICOM (1973) qui comprend Sainte-Lucie, la Jamaïque, la Dominique, Belize, Guyana, Grenade, Barbade, Trinidad-et-Tobago et Haïti. Les échanges internes du CARICOM s'élèvent à seulement 9 % du total des échanges des différents partenaires avec le reste du monde, mais la polarisation par le marché américain reste la règle prépondérante : 40 % du commerce du CARICOM se font avec les États-Unis. Ces caractéristiques sont les deux principales faiblesses des économies régionales : l'absence de complémentarité entre les économies, d'une part, leur grande dépendance vis-à-vis du marché américain, d'autre part.

L'hégémonie, naguère sans partage, exercée par les États-Unis sur ce *mare nostrum* semble atteindre aujourd'hui ses limites. L'émergence de nouvelles dynamiques, portées par la volonté de pays comme le Venezuela, la Colombie et le Mexique de faire valoir les ressources de leurs façades maritimes, entraîne un déplacement sensible du centre de gravité de la Méditerranée américaine vers le Sud, sans pour autant suffire à contester le rôle de centre métropolitain régional joué par la capitale de la Floride, Miami (Girault, 2003).

Puissance régionale émergente, le **Brésil** a des ambitions qui ne se limiteront sans doute pas à la direction de la MINUSTAH, la force d'interposition de l'ONU dans le pays depuis 2004. L'industrie brésilienne a besoin de nouveaux marchés dont le pouvoir d'achat corresponde au niveau de sophistication des marchandises de la jeune industrie brésilienne. Le plus important pour le Brésil, c'est de pouvoir obtenir à terme un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui vaut reconnaissance de son statut de grande puissance. Mais d'abord le Brésil doit faire ses preuves et donner des gages aux puissances du premier monde pour être admis à siéger parmi les grands. Le Brésil apparaît également comme un partenaire intéressant pour les programmes de développement de la culture de la canne destinée à la production d'éthanol. Des accords ont déjà été signés avec la République dominicaine et Haïti dans ce sens en 2007.

A la faveur de la crise de l'année 2004 en Haïti, la **Chine** a fait une entrée discrète mais significative sur la scène caraïbe : membres de la MINUSTAH, ce sont des policiers chinois qui étaient chargés de la division des Gonaïves (au moment des inondations catastrophiques du mois d'août 2004) et qui assurèrent la sécurité et le nettoyage dans les rues de la Cité de l'Indépendance. Les ambitions de la Chine sont d'abord de se substituer à Taïwan comme interlocuteur unique de la cause chinoise, puis de se servir de ces territoires comme des tremplins vers le marché américain : les voitures chinoises de la marque GONOW sont distribués à Santo Domingo dans une gamme de modèles qui vont du 4X4 à la voiture de tourisme en passant par les utilitaires et les camions.

Le **Venezuela**, riche de ses hydrocarbures a créé les conditions d'une influence directe sur l'orientation politique et économique des pays alliés dans le cadre du programme Petrocaribe. De ce programme bénéficient en premier lieu Cuba, la République dominicaine, Haïti et certains pays d'Amérique centrale comme le Nicaragua (qui vient de porter, en 2006, à sa tête l'ancien président sandiniste Daniel Ortega). La réélection (en décembre

2006, avec plus de 62 % des voix) de Hugo Chavez à la présidence est un gage de continuité de la politique de la coopération et de sursis pour le régime cubain. L'importance des réserves du pays permet au président Chavez de faire preuve d'une générosité qui lui garantit l'appui idéologique nécessaire au succès de sa croisade anti-américaine dans la région. Le Venezuela a proposé un projet concurrent de la ZLEA, l'Alternative Bolivarienne pour les Amériques (ALBA), censé prémunir les économies régionales contre les ambitions du capitalisme et la concurrence des Firmes Multinationales.

La **Colombie**, autre nation continentale ayant une façade sur la Caraïbe, est le pays d'Amérique du Sud dont l'influence est la plus difficile à cerner, car une partie des échanges avec ce pays relève de l'économie souterraine, par définition inaccessible aux regards indiscrets. Haïti est devenu un point de passage important pour les narcotrafiquants des différents cartels colombiens : 20 tonnes en 2006. Le rôle joué par les intermédiaires haïtiens dans le trafic vers les États-Unis a généré des profits importants sur place. Une couche de nouveaux millionnaires existe qui fait gonfler les prix dans l'immobilier, traditionnelle courroie de blanchiment de l'argent sale. La croissance des villes comme Port-de-Paix, Miragoâne, Saint-Louis du Nord, Pointe à Raquette ne s'explique pas autrement que par le rôle de relais joué par les acteurs locaux.

Le **Mexique** est, depuis les années 1980, un fournisseur généreux de produits pétroliers à des prix préférentiels aux voisins caribéens dans le cadre d'un accord qui préfigure le PETROCARIBE, sans ses conditions idéologiques. Le Mexique est lié par des accords anciens avec Cuba : c'est le seul pays de l'OEA à n'avoir pas rompu ses relations avec La Havane en 1961 selon que le leur demandaient les États-Unis après la crise de la baie des Cochons. Mais par son orientation libérale depuis les années 1990 et son entrée dans l'Alena, les relations avec Cuba se sont distendues et le pays fait office de partenaire essentiel pour les États-Unis dans l'intégration des nouveaux pays au vaste marché panaméricain.

L'Union européenne, à travers la France, le Royaume-Uni et les Pays Bas qui disposent encore de territoires dans les îles et sur le continent sont également des partenaires importants ; plus anciens mais non sans ressorts pour rebondir et faire sentir leurs intérêts pour la zone. La mondialisation rend de plus en plus difficile le maintien de relations privilégiées entre l'Europe et ses anciennes colonies. La baisse généralisée des barrières tarifaires ne joue pas en faveur des économies de petite taille

comme c'est le cas de la plupart des pays caribéens, aussi a été imaginé un mécanisme d'application différée des mesures d'ouverture des frontières. Cela suppose le maintien de certains avantages qui pourraient tomber sous le coup de pratiques déloyales, mais que les puissances tutélaires font admettre aux autres partenaires non concernés au sein de l'OMC. Ces économies, autrefois pourvoyeuses de matières premières rares à bon marché sont devenues des partenaires négligeables dans le commerce international et connaîtraient un inéluctable déclin en cas d'application stricte des mesures de libéralisation des échanges préconisées par l'OMC. De nouveaux cadres, de nouveaux outils institutionnels sont mis en place pour répondre aux exigences des nouvelles relations internationales marquées par la concurrence tous azimuts entre les producteurs et l'intégration des marchés. En 2007, un Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et le CARIFORUM (qui comprend le Caricom et la République dominicaine) en vue de redynamiser les échanges et adapter les relations anciennes aux nouvelles normes de l'OMC.

Isolement et cloisonnement des îles

Pour attester la difficulté particulière de l'intégration panaméricaine et en confirmer les limites, il n'y a qu'à prendre l'exemple des principales îles des Antilles. Leur isolement mutuel est à l'image de la disparité qui caractérise leurs économies. Le fait n'est pas nouveau, et sa prégnance est durable. En effet, c'est par ordre dispersé que s'est faite l'accession à l'indépendance nationale, et dans chaque cas, la construction de l'Etat s'est faite sur des bases propres, qui le distingue fortement de ses voisins. Pour les plus grandes, Cuba, Haïti, la République dominicaine et la Jamaïque (dont les dimensions dépassent la dizaine de milliers de kilomètres carrés) cette souveraineté a donné lieu à des identités fortes. En revanche, pour les territoires des Petites Antilles, comme La Barbade, La Dominique, Ste Lucie ou St Vincent, dont les dimensions sont inférieures au millier de km², l'accès à l'indépendance témoigne d'un état particulier de fragmentation de l'ensemble archipélagique.

Le paradoxe **cubain** réside dans la survie du régime castriste malgré le retrait provisoire de la vie politique du *líder máximo*, retrait annoncé le 31 juillet 2006 et confirmé en décembre 2007 par le renoncement définitif de Fidel Castro à ses titres. Les accords de coopération signés avec le Venezuela et certains pays d'Amérique latine permettent d'élargir les mailles du blocus imposé par les États-Unis. Mais il est permis cependant de

s'interroger sur les perspectives à long terme de cette coopération régionale qui profite tant à l'économie cubaine (croissance de 6 % en 2005). Le pays doit, pour l'essentiel, continuer à se procurer sur le marché international des produits rares à un prix d'autant plus élevé que le blocus imposé par les États-Unis a été renforcé en 1996 par la loi Helms-Burton qui frappe de sanctions économiques toute entreprise acceptant de faire des transactions avec Cuba.

La République **d'Haïti**, de son côté, semble engagée dans une impasse durable qui reflète les déficiences anciennes dans la nation : l'absence d'un intérêt supérieur capable de fédérer les ambitions particulières au sein de la société. L'entrée du pays dans le CARICOM ne s'est pas traduit par une intensification des échanges avec ses partenaires. En revanche, les échanges avec la République dominicaine connaissent une hausse sensible depuis une dizaine d'années. Mais la tension latente dans les relations entre les deux États rendent difficile d'envisager à court terme la signature d'un accord de libre-échange entre les deux nations insulaires.

C'est cependant avec le grand voisin américain que s'effectue le plus clair des échanges : Haïti importe des États-Unis 80 % de ses marchandises, le reste étant fourni par l'Union Européenne (9 %) et la République dominicaine (11 %). La contrebande en provenance de la Floride a redonné vie aux ports de province sans augmenter les ressources de l'Etat.

La **République dominicaine**, quant à elle, après avoir été une île à sucre sur le modèle colonial s'est convertie, dans les années 1980, en pays atelier (notamment dans le domaine textile) ouvert aux investissements étrangers sous la forme de zones franches industrielles (56 en activité dans le pays en 2005). Ce secteur se combine au tourisme pour renouveler les fondements d'une économie minée par la crise de la canne à sucre qui fut longtemps la principale source de revenus.

Le pays représente 14 % du marché touristique de la zone Caraïbe. Cette activité rapporte désormais plus (2,4 milliards de dollars) que les exportations de biens 2,25 milliards de dollars (dont seulement 202 millions de dollars pour les exportations agricoles) en 2007. Il s'agit de l'une des économies les plus ouvertes de la région. Mais le choix d'un accord de libre-échange avec les pays d'Amérique Centrale plutôt qu'avec les plus immédiats voisins est le signe qu'il n'existe pas encore, avec eux, un espace économique commun.

La **Jamaïque** est le premier marché de la Caraïbe anglophone. Nn tant que membre fondateur du CARICOM, le marché commun de la Caraïbe,

elle a longtemps privilégié les relations avec les pays anglophones avec lesquels elle partage bien des traits institutionnels : les échanges sont particulièrement intenses avec la Guyana et Trinidad, deux territoires situés aux confins de l'archipel des Antilles. Mais depuis une dizaine d'années, les relations de la Jamaïque avec le reste de la Caraïbe tendent à se diversifier, notamment par le développement des échanges avec Cuba et Haïti, ses deux plus proches voisins. Cependant, le pays est excentré par rapport à ses principaux clients (Trinidad, le Guyana) mais les intérêts immédiats de l'île la rapprochent des îles Cayman et des Bahamas.

La place des **départements français d'Amérique (DFA)** dans leur environnement régional Caraïbe et plus largement américain est particulièrement problématique. Les DFA, en raison de leur intégration à l'Union européenne et de leurs caractéristiques culturelles et socio-économiques, sont largement exclus des processus de régionalisation en place dans la région Caraïbe et dans les Amériques. Les flux au développement en provenance de la métropole française et de l'Union européenne sont, bien entendu, garants d'un haut niveau de développement des DFA si on les compare à leurs voisins. Ils apparaissent ainsi comme des îlots de prospérité dans un monde Caraïbe au développement incertain et très différencié selon les états et territoires. Pour autant, les DFA peuvent-ils continuer à tourner le dos à leur région naturelle d'épanouissement ? Peuvent-ils se positionner toujours en marge d'une coopération régionale, qui est certes protéiforme et parfois peu porteuse de développement, qui devient incontournable face au risque tangible de marginalisation de ces petits territoires insulaires.

C'est du reste l'ensemble des outre-mers français et européens qui sont soumis à cette gymnastique qui consiste à réussir à faire le grand écart entre une métropole lointaine mais prospère et une région proche mais aux options de développement limitées. D'autant que les évolutions statutaires possibles dans les DFA ne garantissent pas une pleine et durable assimilation institutionnelle à la République française et par voie de conséquence à l'Union européenne. D'autant aussi, que les régimes commerciaux très favorables mis en place par l'Union européenne pour certaines exportations, comme le sucre et la banane, sont aujourd'hui hors la loi par rapport aux règles édictées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ils ne pourront donc pas perdurer au-delà de quelques années ; leur abandon obligatoire est d'ores et déjà une remise en cause des fragiles équilibres économiques des DFA. De la même façon, le tourisme, qui est une option fondamentale pour les économies des DFA, connaît un environnement très

concurrentiel dans la région avec notamment des destinations comme la République Dominicaine, Cuba, les Bahamas ou encore Cancun au Mexique.

Il apparaît ainsi que chaque pays dispose d'atouts différents, inégalement mis à profit. Les conditions politiques et historiques qui ont présidé à leur isolement, au cloisonnement national des îles, durent encore. Ce schéma ancien, même combattu aujourd'hui par de nouvelles tendances qui enserrant les îles dans des réseaux qui ont la capacité à se jouer des barrières étatiques, continue de peser dans les relations régionales.

Nouveaux chantiers

La « région » est une notion polysémique et la régionalisation est, pour sa part, protéiforme (Taglioni, 2005). La grande diversité des modalités et des objectifs des différents accords de coopération ou d'intégration régionale panaméricaines en témoignent. Les progrès des échanges entre les nations et les dynamiques d'intégration régionale témoignent d'une tendance globale dont les modalités restent assujetties aux conditions locales. La coopération régionale semble la panacée, mais chaque pays en dose la potion à son usage. C'est à saisir cette diversité d'interprétation d'une partition commune que s'attachent les auteurs de ce livre.

Les diverses contributions ont pour vertu d'aborder la question de l'intégration panaméricaine non pas d'un point de vue statique et institutionnel, mais par le bas, à partir du terrain, en tenant compte des pratiques factuelles et des mutations qui ne sont pas encore établies au point d'être formalisées par des accords. Procédant par panorama et *travelling*, nous avons essayé de prendre la mesure des changements à l'oeuvre dans les relations régionales où l'émergence de nouveaux acteurs laisse apparaître des perspectives nouvelles de coopération et des formes inattendues d'intégration. Celles-ci n'apparaissent pas forcément dans la prise en compte de l'économie visible de la région, mais il importe d'y prêter une attention particulière, sous peine de passer à côté de l'essentiel.

C'est sous le signe des flux et des réseaux caraïbes et nord-américains que s'articule la première partie. Les contributions de Karine Galy et Marie-Carmen Macias se placent dans le cadre de l'Aléna et des migrations en Amérique du Nord. Joël Forthoffer, par sa présentation de l'intensification des transports en tous genres dans la région, donne corps à l'idée de la primauté des réseaux sur la simple proximité spatiale pour donner

sa cohérence à une région. Enfin Thierry Nicolas met en lumière les relations de proximité culturelle entretenues, à travers la longue distance, entre les départements français d'Amérique et la métropole.

La deuxième partie, apporte un éclairage particulier sur les enjeux économiques et politiques de l'intégration et de la coopération à l'échelle de la Caraïbe. Laurence Buzenot y fait une analyse de la politique des Zones franches en République dominicaine. Christian Fleury examine les nouveaux enjeux stratégiques et économiques de la Caraïbe à travers l'importance accrue de la frontière maritime entre le Venezuela et son voisin Trinidad. Michel Desse et Laurent Jalabert montrent que, bien que l'ancre à la Caraïbe et aux Amériques soit revendiqué par les départements français d'Amérique, les obstacles à une véritable intégration régionale restent nombreux. Romain Cruse fait le point sur la concurrence active que les connections informelles et mafieuses de l'économie souterraine font aux relations formelles entre les Etats.

Pour la troisième partie, c'est l'Amérique du Sud qui sera au centre des analyses. Cette région se positionne de plus en plus comme un contrepoids à l'hégémonie économique nord-américaine. Laetitia Perrier-Bruslé considère ainsi les conditions de l'intégration de la périphérie amazonienne de la Bolivie. Benjamin Buclet se pose la question des potentialités et de la pertinence de l'intégration pan-amazonienne le long et à la faveur de l'axe naturel représenté par le fleuve Amazone. Anne-Laure Amilhat-Szary revient sur l'échec de la Zone de libre-échange des Amériques et propose une lecture politique des référents de l'intégration supra-nationale en Amérique latine.

Bibliographie

- ANTHIAS, F., 1998, « Evaluating diaspora : beyond Ethnocide », *Sociology* n° 32, p. 557-580.
- ARTIGAS, A. (Dir.), 2007, *L'Union fait la force : l'intégration régionale et commerciale en Amérique du Sud*, Notre Europe, Etudes et recherches n°54, 96 p.
http://www.notre-europe.eu/fileadmin/IMG/pdf/Etud54-fr-Am_riquelatine.pdf
- AZUELOS, M. ; COSIO-ZAVALA, M.-E., LACROIX, J.-M. DIR.), 2004, *Intégration dans les Amériques, dix ans d'ALENA*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 340 p.
- BECKOUCHE, P., 2008, *Les régions nord-sud*. Paris, Belin, collection MappedMonde
- BHABHA, J. et alii., 1999, "Aspects sociaux et culturels de l'intégration à l'échelle régionale", *Revue internationale des sciences sociales*, n° 159, 131 p.
- BRENNER, T., FORNAHL, D. (eds), 2003, *Cooperation, networks and institutions in regional innovation systems*, Cheltenham, Edward Elgar publishing, 384 p.
- BRESLIN, S., 2002, *New regionalism in the global political economy*. Londres, Routledge, 257 p.

- BRESLIN, S., HOOK, G. (dir.), 2002, *Microregionalism and world order*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 251 p.
- BURAC, M., GODARD, H., TAGLIONI, F., 2003, "Le Bassin caraïbe : intégration régionale ou continentale ?", *MappeMonde*, n°71, p. 12-15
- CALLEYA, S., 2000, *Regionalism in the post-cold war world*, Aldershot, Ashgate, 274 p.
- CRUSOL, J., 2004, *Les Antilles-Guyane et la Caraïbe : coopération régionale et globalisation*, Paris, L'Harmattan, 241 p.
- CHIVALLON, C., 2004, *La diaspora noire des Amériques*, Paris CNRS éditions, 258 p.
- COUFINAL, G. (dir.), 2007, «Amérique latine : une ère nouvelle », *Géopolitique* n° 96
- DABENE, O., 2006, *Atlas de l'Amérique latine*, Paris, Éditions Autrement, 80 p.
- DABENE, O., 2005, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, Paris, Armand Colin, 245 p.
- DE LOMBAERDEK, P. (dir.), 2006, *Assessment and measurement of regional integration*, Londres, Routledge, 260 p.
- DEBLOCK-REGNAULT, 2006, *Nord-Sud. La reconnexion périphérique*, Paris, Athéna éditions, 308 p.
- DEL POZO, J., 2004, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes : de 1825 à nos jours*, Sillery (Québec), Ed. du septentrion, 397 p.
- DOLLFUS, O., 1994, *L'espace monde*, Paris, Economica, Géo Poche, 111 p.
- DUQUETTE, M., VAN EEUWEN, D., 2005, *Les nouveaux espaces de l'intégration. Les Amériques et l'Union européenne*, Paris, Karthala, 282 p.
- DUREAU, F. ; GOUESSET, V. ; MESCLIER, E., 2006, *Géographies de l'Amérique latine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 375 p.
- GIRARDIN, B. (dir.), 2006, « L'Amérique latine », Paris, *Géoéconomie* n°37, p. 29-82
- GIRAULT, C., 2003, "Miami, capitale du bassin Caraïbe ?", *MappeMonde*, n° 72, p. 29-33
- EL-AGRAA, A., 1999, *Regional integration : experience, theory and measurement*, Lanham, Barnes & Noble, 442 p.
- FARREL, M., HETTNE, B., LANGENHOVE, L. (eds), 2005, *Global politics of regionalism*, Londres, Pluto Press, 321 p.
- FAWCETT, L., HURRELL, A. (eds), 1995, *Regionalism in World politics*, Oxford, Oxford, University Press, 342 p.
- FREGOSI, R., 2006, *Altérité et mondialisation. La voie latino-américain*, Paris, Ellipses, 254 p.
- HERODOTE, 2006, *Amérique latine : nouvelle géopolitique*, n° 123, 236 p.
- HETTNE, B. (ed.) et alii., 2001, *Comparing regionalisms : implications for global development*, Basingstoke, Palgrave, 292 p.
- HILLCOAT, G., 2006, "L'Amérique latine : enjeux diplomatiques et intégration régionale", *Enjeux diplomatiques et stratégiques*, p. 97-115.
- HUGON, P. (dir.), 2002, *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Paris, Karthala, 336 p.
- KEBABDJIAN, G., 1999, « Analyse économique et mondialisation : six débats » Mondialisation, les mots et les choses, Beaud M., Dollfus O., Grataloup C., Hugon P., Kébabdjian G., Lévy J., (coord.) Paris, Karthala, p. 51-77.
- LAMBOURDIÈRE, E., 2007, *Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale*, Paris, Ellipses, 464 p.
- LARNER, W., WALTERS, W., 2002, "The political rationality of "new regionalism" : Toward a genealogy of the region", *Theory and society*, n° 33, p. 391-433.
- ITO, T. ; MASHAYEKHI, M. (dir.), 2005, *Multilateralism and Regionalism. The New Interface*, Cnuced, 205 p.
- MEDINA-NICOLAS, L., HARDY, S., 2005, *L'Amérique latine*, Paris, Éditions du temps, 288 p.
- MINTZ, S., 1974, *Caribbean Transformations*, Chicago, Aldine, 355 p.
- MITTELMAN, J., 1996, "Rethinking the "new regionalism" in the context of globalization", *Global Governance*, n° 2, p. 189-213.

- MUSSET, A. (dir.), 2006, *Géopolitique des Amériques*, Paris, Nathan, 335 p.
- NIEMANN, M., 2000, *A spatial approach to regionalisms in the global economy*, Basingstoke, Macmillan, 185 p.
- OCDE, 2006, *OECD territorial reviews : the Mesoamerican region : southeastern Mexico and Central America*, Washington, OCDE, 198 p.
- PAGE, S., 2000, *Regionalism among developing countries*, Basingstoke, Macmillan, 322 p.
- PELLETIER, P. (dir.), 2004, *Intégrations régionales en Asie orientale*, Norao, vol. 1, Paris, Les Indes savantes, 389 p.
- POSTEL-VINAY, K., 1998, "La transformation spatiale des relations internationales" dans Smouts, M.-C. (dir.), *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 163-181.
- POSTEL-VINAY, K., 2001, "Géographie et pouvoir", *Critique internationale*, n° 10, p. 51-58.
- SANTISO, J., 2005, *Amérique latine. Révolutionnaire, libérale, pragmatique*, Paris, Autrement, 156 p.
- SCHIFF, M., WINTERS, A., 2003, *Regional integration and development*, Washington, Banque Mondiale, 322 p.
- SHAW, T., SÖDERBAUM, F., 2003, *Theories of new regionalism*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 255 p.
- SMOUTS, M.-C. (dir.), 1998a, *Les nouvelles relations internationales : pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 407 p.
- TAGLIONI, F., 2007, "Les petits espaces insulaires au cœur des revendications frontalières maritimes dans le monde", *L'Espace politique*, n° 1, p. 61-75.
http://www.espacepolitique.org/documents/pdf/EP1-2007_E.pdf
- TAGLIONI, F., 2006, "Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique", *Les Annales de géographie*, n° 652, p. 664-687.
- TAGLIONI, F., 2005, "La coopération régionale insulaire en question : une approche des mots et des choses", dans Bernardie, N., Taglioni, F. (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires. De l'île-relais aux réseaux insulaires*, Paris, Éditions Karthala, p. 407-429.
- TAGLIONI, F., 2003, *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Paris, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Sorbonne, volume II, 218 p.
<http://www.taglioni.net/hdr.htm>
- TAILLARD, C. (dir.), 2004, *Intégrations régionales en Asie orientale*, Norao, vol. 2, Paris, Les Indes savantes, 497 p.
- THEODAT, J. M., 2005, La négritude en héritage : Haïti et la République Dominicaine, *Présence Africaine*, n° 169, p. 73-87
- THEODAT, J. M., 2004, Le français en héritage. Perspectives haïtiennes de la francophonie, *Hermès*, n° 40, p. 308-313
- THEODAT, J. M., 2004, Touristicité contrastée : l'envers et l'avant du décor en Haïti et en République Dominicaine, *Tiers Monde*, 294-317
- THEODAT, J.M. 2003, *Une île pour deux, Haïti et la République dominicaine*, Paris, Karthala, 377 p.
- VAN EEUWEN, D., 2002, *L'Amérique latine et l'Europe à l'heure de la mondialisation*, Paris, Karthala/Crealc-Iep, 350 p.
- VAN EEUWEN, D., 1997, *Les nouvelles intégrations latino-américaines et Caraïbes. Régionalisme ouvert et mondialisation*, Aix-en-Provence, Crealc-Iep, 385 p.
- VELDE, D., 2006, *Regional integration and poverty*, Aldershot, Ashgate, 297 p.
- VELUT, S., 2005. (dir.), *L'Amérique latine*, Paris, SEDES, collection CNED/SEDES, 320 p.
- WILLIAMS, D. E., 1975, *De Christophe Colomb à Fidel Castro : l'histoire des Caraïbes, 1492-1969*. Paris, Présence Africaine, 605 p.
- ZAGEFKA, P. (dir.), 2006. *Amérique latine*, Paris, la Documentation française, 206 p.